

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction du Patrimoine Culturel

Monsieur Thierry WAUTERS

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/12/2025

N/Réf. : BXL21152_752_PREA

Gest. : KD/ACN-EdS

V/Réf. : 2043-0368/22/2025-431PU

NOVA : //

Corr DPC: Anna C. Noël / E. de Sart

BRUXELLES. Gare Centrale – Carrefour de l'Europe (arch. Victor HORTA – 1936)

(= Inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 16 mars 1995)

AVIS PRÉALABLE : Installation de paillassons à l'entrée principale

Demande de BUP – DPC / BUP – DU du 15/12/2025

Avis de principe de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 15/12/2025, nous vous communiquons *l'avis favorable* émis par la CRMS en sa séance du 17/12/2025, concernant la demande sous rubrique.



Façade côté carrefour de l'Europe et carrelage existant dans le hall de l'entrée principale (extraits du dossier)

Sont inscrits sur la liste de sauvegarde, par l'arrêté de Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16/03/1995, la Gare Centrale (en ce compris l'ensemble des façades extérieures de l'îlot, les toitures, la structure intérieure d'origine, la salle des guichets, l'escalier menant de la salle des guichets au premier niveau en sous-sol) sise au Cantersteen/Boulevard de l'Impératrice à Bruxelles.

La Gare Centrale de Bruxelles, conçue en 1936 par Victor Horta, illustre la transition entre l'Art nouveau finissant et le modernisme fonctionnel. Horta, célèbre pour ses courbes organiques et ses jeux de lumière, adopte ici une approche plus sobre, dictée par les impératifs techniques et urbains. Les lignes épurées, les volumes géométriques et l'absence d'ornementation excessive traduisent l'esthétique des années 1930, influencée par le mouvement moderniste et l'Art Déco. Après la guerre, Maxime Brunfaut reprend le projet en 1945 et accentue cette orientation vers la rationalité. Depuis son inauguration en 1952, la gare a évolué, mais elle demeure un témoin précieux de l'architecture belge de l'Entre-deux-guerres et de la reconstruction d'après-guerre.

DEMANDE

Selon la SNCB, lors de précipitations, il existe un problème d'accumulation d'eau de pluie dans la salle des guichets, compromettant la propreté et l'image de la gare. Cette stagnation menace surtout la conservation des dalles en pierre blanche incrustées de laiton, dont le remplacement (localisé) serait complexe. En période hivernale, le sel épandu à l'extérieur accentue encore plus la corrosion du laiton, aggravant la détérioration du revêtement.

Afin de mieux préserver le carrelage existant dans le hall d'entrée et limiter les risques de dégradation, il est proposé d'installer deux cadres à paillason drainants à l'entrée principale (située Carrefour de l'Europe), conformément aux dispositifs déjà présents côté Square de la Putterie.

Les travaux consisteraient à retirer certaines dalles en pierre bleue dans deux ouvertures de portes pour insérer un cadre en inox et un paillason drainant, en veillant à limiter les dommages aux dalles adjacentes.



De gauche à droite, placement d'un paillason côté square de la Putterie, situations existante et projetée côté carrefour de l'Europe (extraits du dossier)

AVIS DE LA CRMS

La Commission émet un avis favorable sur la proposition émise étant donné que :

- 1°) l'objectif des deux nouveaux grands cadres en inox pour paillasons disposés à la double entrée principale de la gare (Carrefour de l'Europe) est de préserver des dégradations dues aux intempéries les dalles avec joints en laiton présentes dans la salle des guichets, dont le modèle serait très difficile à retrouver, et ce tout particulièrement lorsque du sel de déneigement est répandu en hiver devant le Carrefour de l'Europe,**
- 2°) le modèle proposé pour les paillasons est un damier noir et gris qui s'intègre bien dans son environnement de dalles de pierre bleue,**
- 3°) le retour à l'esthétique initiale est toujours possible étant donné qu'il s'agit de dalles de pierre bleue,**
- 4°) le modèle proposé a déjà été mis en pratique pour les entrées côté square de la Putterie.**

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c. à : acnoel@urban.brussels ; edesart@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; crms@urban.brussels ;